



Réduire les Troubles Musculo-Squelettiques* chez le personnel d'étage

FICHE PRATIQUE N° 2

LES FORMATIONS

CONNAITRE ET IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUES

Facteurs biomécaniques

Répétitivité
Efforts excessifs
Positions articulaires extrêmes

Facteurs psychosociaux

Relations sociales
Pression temporelle et stress
Perception du travail

Facteurs techniques et organisationnels

Organisation et environnement de travail
Matériels et équipements utilisés



Facteur individuel

Caractéristiques personnelles

SE FORMER AUX OBLIGATIONS SANTE ET SECURITE DE L'ENTREPRISE

- Repérer les situations à risques - Evaluer les risques et la pénibilité aux postes de travail **DUER** (Document Unique d'Evaluation des Risques et Pénibilité)
- Initier un **REFERENT PREVENTION**

FORMATIONS PROPOSEES PAR L'AMETRA06

FORMER LE PERSONNEL

Pour améliorer les situations de travail en diminuant les facteurs de risques biomécaniques, techniques, organisationnels et individuels :

- Formation **GESTES ET POSTURES**
- Formation **PRAP** (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique)



POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA DEMARCHE DE PREVENTION

- Sensibiliser le personnel aux facteurs de **RISQUES PSYCHOSOCIAUX**

FORMATIONS PROPOSEES PAR DES ORGANISMES EXTERNES

Des modules de formation de 2 à 10 jours sont également proposés par des organismes de formation agréés (sociétés spécialisées, syndicats professionnels de l'hôtellerie et formateurs indépendants) **pour mieux appréhender la sécurité et la santé des salariés au sein des établissements.**

Il s'agit en général de formations interentreprises.

Les entreprises ont aussi la possibilité de proposer à un ou plusieurs de leurs salariés d'acquérir les compétences pour devenir formateur interne.

Des participations aux financements peuvent être accordées par la CARSAT, l'ANACT et le FAFIH.

Sites Internet

www.ametra06.org - www.carsat-sudest.fr - www.anact.fr - www.fafih.com - www.inrs.fr

* Les maladies liées aux troubles musculo-squelettiques (tableaux 57 et 98 du régime général) sont les **1ères causes de maladies professionnelles** en France. En région PACA, pour les trois dernières années, dans le secteur HCR, elles ont été responsables de 37 000 jours d'arrêt pour un coût global de 3 000 000 euros HT.

Siège et administration :

AMETRA06 | Cap Var – Bâtiment D2 - 148 avenue Georges Guynemer – 06700 Saint-Laurent-du-Var
E-mail : administratif@ametra06.org • Tél. 04 92 00 24 70

Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet www.ametra06.org